

ALSH du pays Glazik

Présentation de la structure :

Le centre de loisirs, est un centre intercommunal géré par le SIVOM du Pays Glazik, situé à la Maison de l'Enfance, rue Jules Ferry à Briec. Il est ouvert les mercredis et les vacances de 7h30 à 19h et accueille des enfants de 3 à 11 ans (2 ans et demi si l'enfant est scolarisé).

Son organisation diffère selon les temps d'accueil :

➤ Les mercredis :

Les enfants sont accueillis sur 4 sites selon leur provenance géographique et leur âge.

Pour les communes de Briec, Landudal, Langolen les enfants sont pris en charge sur la Maison de l'Enfance (de la petite section au CP) et sur l'école élémentaires Yves de Kerguelen (du Ce1 au CM2).

Pour les communes de Langolen et d'Edern les enfants de maternels se retrouvent à l'école Le Petit Prince et les enfants de l'élémentaire à l'école St Exupéry (salles périscolaires dans chaque école).

Au sein de chaque structure, les enfants sont répartis en petit groupe d'âge par années de naissance, avec des animateurs référents tout au long de l'année scolaire.

➤ Les petites vacances :

Tous les enfants sont accueillis sur la Maison de l'Enfance, exception des plus grands qui, en fonction des effectifs, vont à l'école St Anne.

➤ Eté :

En juillet : les enfants de la petite section au CP sont reçus à la Maison de l'Enfance, les enfants de CE1 jusqu'au CM2 à l'école Anjela Duval. Un accueil spécifique est proposé dans les locaux du Relais Petite Enfance pour les plus jeunes, afin de créer un espace de transition vers la Maison de l'Enfance (cf projet pédagogique RPE). Au mois d'Août, le lieu d'accueil est la Maison de l'Enfance. Le centre de loisirs organise des séjours élémentaires et maternels ainsi que des nuitées et des veillées pendant la période estivale.

Le centre de loisirs accueille aujourd'hui 200 enfants du territoire du pays Glazik, qui peuvent être répartis comme suit :

- 90 places à la Maison de l'Enfance
- 40 places à l'école primaire Yves de Kerguelen
- 35 places à l'école Le Petit Prince à Edern
- 35 places à l'école Saint-Exupéry à Edern
- 60 places à l'école Anjela Duval à Landrévarzec.
- 12 places Relais Petite Enfance

La journée type

	(3-4 ans)	(5-6ans)	(7-10 ans)
Accueil 7h30 / 9h30	Accueil en espace central ou dans les salles de référence		
9h30 / 10h	Appel + Réunion		
Matinée	Activités		
Repas	Mercredi & vacances → 11h45 cantine	Mercredi → 12h15 cantine Vacances → 12h cantine	Mercredi → 12h30 cantine Vacances → 12h15 cantine
Après-midi	Sieste → pour tous Activité Goûter	Sieste → si besoin Activité Goûter	Temps calme → Activité Goûter
Accueil 17h / 19h	Les enfants restent dans leurs salles jusqu'à 17h30		Les enfants restent dans leurs salles ou à l'extérieur jusqu'à 18h/18h15

L'équipe :

Composition de l'équipe :

L'équipe de direction se compose d'un directeur et de 3 adjoints de direction. Chaque adjoint est référent sur un site en particulier les mercredis. Pour les vacances, un relais est établi entre les membres de l'équipe. Sur la période d'été, cette équipe s'agrandit pour accueillir des personnes supplémentaires au sein de l'équipe de direction.

L'équipe d'animation est constituée de 23 animateurs embauchés à l'année, pour encadrer les activités des enfants de 2 à 11 ans les mercredis et vacances scolaires. Cette équipe est constituée de profils d'animateurs différents, tant du point de vue de leurs qualifications que de leurs compétences personnelles et de leurs expériences. Durant l'été, 40 animateurs, dont une partie des animateurs de l'année, pour encadrer les enfants qui fréquentent le centre de loisirs et les séjours. Le centre de loisirs accueille et forme des stagiaires tout au long de l'année. Un suivi individualisé de son stage avec un(e)

directeur(trice) sera mis en place, ce qui lui permettra de faire le point sur l'avancée de son stage, son évolution parmi l'équipe, parmi les enfants, sur ses atouts et ses faiblesses. Un animateur sera également repéré pour lui permettre de l'épauler tout au long de son stage. De la documentation pédagogique et des supports d'évaluation, disponibles pour lui comme pour tous lui permettront de réfléchir sur son stage et de découvrir de nouvelles facettes du rôle d'animateur. La validation du stage se fera à travers les critères de validation commentés. De plus tout stagiaire recevra un livret d'accueil, commun à tous les stagiaires de la maison de l'enfance. Quatre personnes assurent l'entretien et la restauration des centres de loisirs.

Rôle des membres de l'équipe du centre :

L'équipe de direction :

L'équipe de direction organise l'accueil des enfants, des animateurs et des personnes intervenant au centre de loisirs. Elle planifie le travail de chacun, est garant de la sécurité des enfants, ainsi que de la mise en œuvre du projet. Elle assure le lien entre les différents partenaires, qu'ils soient institutionnels ou non. Il assure la formation de l'équipe d'animation, dans le cadre du projet pédagogique.

Les animateurs du centre de loisirs :

L'équipe d'animation accueille les enfants et leur famille, en assurant leur sécurité physique et affective. Elle élabore et anime des temps d'animation et de vie quotidienne selon le projet pédagogique établi. Elle anime pour cela des réunions d'enfants. Enfin elle participe à l'analyse et au bilan des animations lors des temps de réunion.

L'équipe de restauration et d'entretien :

Le personnel d'entretien et de restauration assure les services repas ainsi que le nettoyage des locaux dans les règles et les procédures établies.

Socle pédagogique

1. Vivre ensemble :

- Notion de citoyenneté, de partage et de transmissions de valeurs (bienveillance, respect, etc.).
- Accueil individualisé pour aller vers un fonctionnement collectif.
- Mixité sociale, égalité fille/garçon, sensibilisation et respect de l'environnement.

2. Démocratie :

Place et expression de chacun.

Participation des enfants, accompagnée et encouragée par l'équipe d'animation.

3. Vacances :

Notion de loisirs, de liberté, de fun et d'aventure.

Moment de bien-être et d'épanouissement.

Adaptation et travail autour des rythmes.

Jeu.

4. Accès pour tous :

Permettre l'accès à tous d'activités de loisirs, de découvertes, culturelles et sportives, etc.

Accueil et inclusion des enfants en situation de handicap

5. Apprendre à grandir :

Accompagnement vers une autonomie progressive et adaptée

Découverte de soi par l'expérimentation et la diversité des situations vécues.

Passerelle entre les groupes

5. Sécurité :

Physique et affective et outils de leur mise en œuvre.

Vivre ensemble:

Citoyenneté, partage et transmission de valeurs :

Le centre de loisirs défend des enjeux de citoyenneté, de partage et de transmissions de valeurs comme la bienveillance, le respect et l'égalité.

Pour cela nous nous devons d'accompagner les enfants dans la prise de conscience de cette citoyenneté dans leur environnement quotidien. Nous encourageons dans un premier temps l'apprentissage de la vie en collectif par l'expérimentation de celle-ci, en acceptant de prendre en compte les besoins des autres et les contraintes liées à la vie du groupe. Pour cela nous favorisons les situations d'échanges et de communication, mais aussi une manière de penser et d'accueillir une opinion, un choix qui diffère du sien. En parallèle, nous tendons à expliquer et à développer la notion de respect qui s'articule autour du respect de soi, du respect des autres et du respect de son environnement. En outre, nous laissons la place à la possibilité du développement d'un esprit critique, permettant à chacun de prendre position mais aussi de saisir l'importance de leurs responsabilités aussi bien dans leurs choix que dans leurs actes. Ceux-ci ont en effet un impact sur la vie du groupe. Enfin, l'équipe pédagogique aura aussi à cœur de défendre l'égalité comme principe fondamental, encourageant des situations de mixité sociale ou filles/garçons dans un cadre sécurisant pour tous.

Accueil individualisé pour aller vers un fonctionnement collectif :

Chacun doit pouvoir trouver, au sein d'un collectif accueillant, la perception de faire partie d'un collectif plus vaste. Conformément à ce principe, l'équipe pédagogique encourage le sentiment d'appartenance, le fait de faire partie d'une structure collective. L'objectif est de faire naître une cohésion afin que tous les participants se sentent intégrés dans leur diversité, dans leur personnalité ou dans leur parcours. Cela passe par une connaissance du fonctionnement du centre de loisirs, de l'équipe pédagogique, par la découverte et l'appropriation des règles collectives, par la possibilité de pouvoir s'exprimer librement et de vivre des moments partagés dans des groupes de référence.

En conséquence, il importe de favoriser de manière progressive la prise de décisions, d'avoir le choix de faire seul, à plusieurs, de faire ou de ne pas faire, de pouvoir se tromper, de changer d'avis, de proposer ou de prendre des initiatives. Cet axe permet également la possibilité pour chacun de travailler la notion d'estime de soi afin de se familiariser ou d'être à l'écoute de ses émotions, de se sentir apprécié, de faire confiance et de développer ses compétences et ses ressources propres.

L'accueil des familles et plus largement les échanges avec celle-ci permettent de faciliter cette individualisation pour une meilleure prise en charge et ses possibles répercussions sur la vie du groupe.

Démocratie :

Place et expression de chacun :

Afin que chaque enfant puisse avoir la possibilité de s'exprimer, de prendre part aux décisions l'équipe d'animation mettra en place des moments d'échanges et d'expression lors de réunions d'enfants. Elles ont pour but de faire s'exprimer, de manière progressive, autour de ces enjeux. En effet, cette capacité d'expression doit d'abord être apprise par les plus jeunes en commençant par des prises de parole sur son humeur du jour, ses histoires ou ses émotions. Puis en grandissant, les enfants pourront affirmer de plus en plus des envies, des remarques ou des propositions sur les modalités d'organisation de la structure ou sur les activités. De manière générale, l'équipe d'animation créera un climat serein, d'écoute et de bienveillance entre les participants ainsi que des possibilités d'expression sous différentes formes (mur d'expression, tableau de propositions d'activités, etc.).

Lors de ces réunions, les animateurs élaborent avec les enfants les règles de vie et le programme d'activités du jour ou de de la semaine.

La structuration du centre de loisirs en sous-groupes permet la connaissance de chacun, un accueil privilégié avec des animateurs référents et un groupe à taille d'enfants. Il permet ainsi de mettre en œuvre les désirs des enfants. Cette répartition en groupes facilite la socialisation et la prise de parole. Il est plus facile de faire connaissance, de se sentir à l'aise, de parler dans un groupe réduit.

Chaque groupe établit son mode de fonctionnement en concertation avec l'équipe de direction, au-delà d'une organisation commune à tous, en organisant ses modes de décision des activités, inscriptions, gestion des tâches collectives, régulation des problèmes dans le groupe d'enfants.

Participation accompagnée et encouragée par l'équipe d'animation :

L'équipe d'animation s'attachera à construire les temps de la journée au travers des désirs des enfants. Pour cela, il s'agit avant tout d'être à leur écoute, de comprendre leurs envies. Elles sont parfois exprimées par des mots, des gestes, des petits jeux. L'observation joue ici un rôle très important car ces propositions exprimées de manière indirecte peuvent faire l'objet, par la suite, de propositions d'activités. L'équipe d'animation tâchera de dissocier une envie soudaine d'une envie réfléchie et tentera d'y répondre selon le souhait exprimé. Il ne s'agit pas pour autant de répondre à toutes les envies des enfants, tout de suite et sans concession, mais de les aider à formuler des idées, et à construire ensemble, avec d'autres si besoin. L'animateur a donc un rôle à jouer d'adulte référent en étant force de propositions. Pour cela, il aura constitué un sac à dos d'activités diverses et variées afin de répondre au mieux aux propositions qui ont émergé ou qu'il veut faire découvrir. Il est aussi garant des choix du groupe. En effet, l'animateur sera décisionnaire s'il faut décider entre plusieurs activités ou si certaines conditions favorisent une activité plutôt qu'une autre.

Vacances :

Loisirs, liberté, plaisir et aventure

Un centre de loisirs est avant tout un lieu de loisirs, de liberté, de plaisir et d'aventure.

Il faut garder en tête que c'est les enfants qui doivent s'amuser et prendre du plaisir ; bien que cela passe également par le ressenti positif de l'animateur. C'est un moment entre copains, un lieu de socialisation privilégié. Il nous faut donc éviter, dans la mesure du possible, toute rigidité dans les modes de fonctionnement (activités programmées), confort pour l'adulte, qui sont illégitimes dès lors que l'enfant se trouve entravé dans sa faculté à prendre des initiatives ou à expérimenter cette liberté.

Nous privilégierons les temps d'animation comme facteur de développement, à l'opposé d'une conception occupationnelle. En conséquence l'équipe d'animation doit accepter le fait de ne rien « produire » dans les activités, ou d'un rendu final ou d'un objet à ramener à la maison.

Notre rôle est davantage de susciter l'intérêt, l'envie au travers d'activités déjà connues ou à découvrir. Nous pouvons faire connaître aux enfants d'autres domaines d'expérimentation : scientifique, culturel, sportif, environnemental, etc. Mais nous pouvons aussi valoriser des activités ou domaines que les enfants connaissent déjà ou qu'ils pratiquent dans d'autres lieux.

C'est également un lieu favorisant des moments de bien-être et d'épanouissement. Il importe donc de proposer des temps d'animation divers et variés afin de favoriser une adhésion de leur part. Il s'agit de pouvoir répondre à leurs envies, à leurs attentes. L'animateur doit alors pouvoir être en mesure de connaître les capacités de chaque enfant selon son âge afin de lui proposer des activités adéquates.

Rythme :

Les temps d'accueil au centre de loisirs les mercredis et les vacances nous obligent à faire preuve d'adaptation et de travail autour des rythmes. Il est important de prendre en compte le rythme de chacun en s'adaptant à chaque enfant et non pas leur demander de s'adapter à une structure ne répondant pas à leurs besoins. Chaque jour nous devons prendre en compte le rythme et l'humeur du groupe. Il faut donc s'assurer de permettre aux enfants d'exprimer cette humeur et d'adapter les propositions en conséquence en adaptant le contenu de la journée. Nous devons également offrir à chaque enfant la possibilité d'interagir avec ces propositions pour pouvoir souffler de temps en temps, sortir du groupe ou tout simplement ne rien faire. Pour cela nous devons penser des aménagements des espaces différents selon les besoins : espace calme, de relaxation, sensoriels, extérieur, etc.

L'animateur se doit d'être vigilant au rythme biologique de chacun. Il connaît chaque enfant et sait repérer les signes de fatigue, les signes de l'enfant malade, de l'enfant isolé du groupe.

Jeu :

Toutes les situations de jeu sont autant d'expériences qui contribuent au développement des enfants.

Que le jeu soit simple ou complexe, seul ou avec d'autres, à l'intérieur ou à l'extérieur, il permet à l'enfant de construire, lentement mais sûrement, sa connaissance du monde qui l'entoure. Le jeu favorise l'établissement du climat de plaisir nécessaire à l'enfant pour qu'il se développe dans toutes les dimensions.

L'objectif est de jouer avec, de laisser jouer, de faire jouer ou de donner à jouer sous forme libre et accompagnée. Le fait de jouer avec eux et, de façon plus générale, de passer par le jeu nous permet plus facilement d'inscrire les enfants dans une démarche de découverte. Ce passage par le jeu fait partie de

notre rôle d'animateur. Il ne s'agit pas uniquement de provoquer le jeu entre les enfants mais bien de s'insérer dans ce schéma et de jouer avec eux. Ils auront alors beaucoup plus facilement tendance à vouloir découvrir ce que nous proposons. Nous pouvons accepter qu'un enfant reste jouer seul mais veiller à ce que cela reste volontaire.

Accès pour tous :

Le centre de loisirs aspire à défendre l'égalité pour tous aux loisirs. Elle entend donc proposer aux enfants du territoire des activités diverses et variées. Pour cela, la tarification des journées se fait en fonction du coefficient familial. De plus, les animations ou activités proposées au centre sont comprises dans le tarif journalier. Nous proposons aux enfants d'accéder aux lieux ressources du territoire comme les salles de sport, la piscine (pendant les vacances) ainsi que la bibliothèque. Nous avons également des partenaires récurrents avec lequel nous montons des animations telles que la ludothèque et le centre culturel l'Arthémuse. Des temps d'activité sont aussi proposés autour de différentes thématiques : musique, yoga, relaxation, en faisant venir des intervenants directement sur le centre. Pour compléter la palette des propositions d'activités aux enfants, nous comptons également sur notre équipe d'animation riche de compétences, de profils et d'idées diverses. Enfin, nous amenons régulièrement les enfants sur des activités culturelles (expositions, séances de cinéma) et de découvertes de l'environnement (visites de fermes pédagogiques, sortie nature à la plage et en forêt).

Le centre de loisirs est ouvert à tous les enfants, en situation ou non de handicap. C'est une volonté affirmée dans le projet éducatif, et tout sera mis en œuvre pour permettre l'accueil de chaque enfant, de chaque famille. Un livret d'accueil sera élaboré et remis aux familles pour expliquer le fonctionnement du centre et permettre l'intégration de chacun dans la vie du centre de loisirs. Un entretien préalable entre l'équipe du centre et la famille sera fixé lorsque le centre de loisirs, l'enfant, la famille ou la situation le souhaite, le nécessite. Cette rencontre sera l'occasion d'envisager ensemble les modalités de l'accueil de l'enfant au sein du cadre collectif. L'équipe sera attentive que chaque enfant soit intégré dans la vie du groupe. Lorsque la santé de l'enfant le permet, il n'y aura pas d'animateur spécialement recruté pour accompagner cet enfant, cependant le nombre d'animateurs pourra être revu afin de permettre un accueil de qualité pour tous.

Apprendre à grandir

Chaque enfant doit pouvoir bénéficier au centre de loisirs d'un accompagnement vers une autonomie progressive et adaptée. Nous devons lui permettre de répondre à ses besoins petit à petit. Nous mettrons en place des situations favorisant la possibilité de tester, d'expérimenter, d'apprendre à faire tout seul et ainsi être plus autonome.

L'autonomie est rendue plus facile en petit groupe par la prise de repères spatiaux (ma salle de groupe, les porte-manteaux de mon groupe, ...) et affectifs (je connais bien mon animateur).

Chaque jour, les enfants sont accueillis par leurs animateurs référents, dans leur salle. Dès qu'ils se sentent à l'aise, ils peuvent évoluer dans le centre de loisirs, lors des temps d'accueil, des ateliers organisés par tranche d'âge, ainsi que lors de jeux libres sans animateurs. Les espaces et le mobilier sont réfléchis dans les groupes pour que les enfants puissent être le plus autonomes possibles. Pour mieux comprendre une journée au centre de loisirs, l'équipe d'animation veillera à donner les informations

nécessaires lors des réunions d'enfants, par de l'affichage et l'organisation de rituels permettant aux enfants de se repérer dans le temps.

Apprendre à grandir suppose aussi de participer le plus possible à la vie collective du centre notamment à tout ce qui concerne les tâches quotidiennes comme le rangement, le service à la cantine, le goûter, etc. Il en va de même sur tous les temps de la vie quotidienne. Par exemple chaque enfant sait repérer les toilettes et apprend à se laver les mains.

Les temps d'animation sont aussi vecteurs d'un apprentissage de cette autonomie notamment lors des déplacements ou dans l'utilisation du matériel.

Sécurité :

L'équipe du centre s'assure de la sécurité physique et affective des enfants. Pour cela nous respectons les taux d'encadrement en fonction de l'âge et du nombre d'enfants. Elle est l'affaire de tous.

A chaque période nous mettons en place des outils de suivi sanitaire par le biais de tableaux récapitulatif par groupe transmis à l'équipe d'animation et aux agents de restauration. Nous avons une vigilance particulière pour les enfants ayant des problèmes de santé avec la mise en place d'un Protocole d'Accueil Individualisé établi avec les familles et suivi par l'équipe du centre dans sa mise en œuvre et son évolution.

En outre, dans un but de sécurité alimentaire, nous appliquons une procédure de traçabilité des aliments en conservant toutes traces des produits consommés lors de goûters, de repas structure ou des séjours.

De plus, l'équipe d'animation est vigilante lors des déplacements d'enfants (piétons et transports en commun). Les animateurs établissent des liste d'enfants en extérieur (qui, où et quand).

Chaque jour l'équipe de direction gère les entrées et les sorties de la structure ainsi que le pointage des présents.

L'équipe de direction transmet les consignes en matière de sécurité aux animateurs afin qu'ils disposent des toutes informations importantes et nécessaires dans ce domaine. Les moyens utilisés pour ce faire sont les notes d'équipe, les temps de réunion et les classeurs de documents importants par groupe.

Enfin, sur le plan affectif, l'équipe s'engage à faire preuve de bienveillance et de vigilance des difficultés rencontrées par les enfants sur les temps de présence ou lors de temps d'échange avec les familles.